

# Copropriété dégradée

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain 2017 - 2021 Quartier de Sète : Ile Sud, Révolution, Saint Louis

Arrêté de péril 2008

Acquisition de 2010 à 2015 par SA Elit et Vente en 2017

Travaux réalisés et subventions versées en 2020.

## Etat des lieux

Immeuble de 13 logements en copropriété, frappé d'un arrêté de péril avec interdiction d'habiter en mars 2008. Les propriétaires n'ont pu faire face à l'importance des travaux et les lots ont été acquis par SA ELIT. Après plusieurs études, l'immeuble a été acquis par CC immo en vue de produire du logement en acquisition.

## Pré-requis subvention

Etat très dégradé, arrêté de péril avec interdiction d'habiter .75% des lots seront dédiés à l'habitation principale.

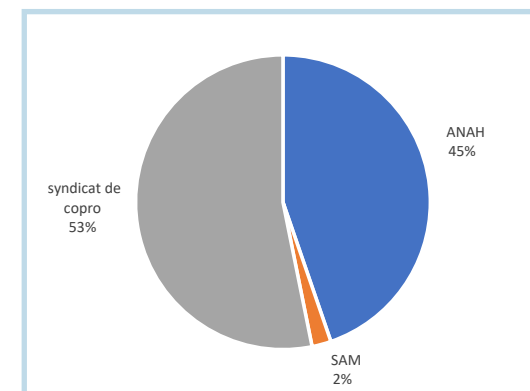


## Projet

Réhabilitation des parties communes avec création en rez-de-chaussée d'un local à vélo et d'un local poubelles et réhabilitation de 9 logements : 6 T2 (de 35 à 43 m<sup>2</sup>) et 3 T3 de 62 m<sup>2</sup>, à la vente en primo-accédant (prix moyen : 2750€/m<sup>2</sup>)

## Travaux subventionnés

Montant subvent.	Montant TTC travaux & Hono	ANAH	SAM	syndicat de copro	total des aides
424 637 €	474 710 €	212 318 €	10 000 €	252 392 €	222 318 €



# Copropriété dégradée

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain 2017 - 2021 Quartier de Sète : Ile Sud, Révolution, Saint Louis



AVANT TRAVAUX

